# **DOSSIER TECHNIQUE**

### **ORGANISATION**

Directeur de course : GUENIN Valerian 06.77.52.28.45

Coordinateur de course : CALMUS Regis 07.68.90.94.29

Club support V.C.A : GUENIN Valerian 06.77.52.28.45

Responsable circuit : GARLAN Brice 06.82.57.54.11

Speaker : QUERRE Jean-Michel 06.80.36.68.86

Secours: MASSON Perrine 06.25.47.16.99

+PSC1

Responsable poste dépannage : COMPERAT Olivier 06.70.75.35.83

## **COLLEGE DES COMMISSAIRES**

Président du jury comité regional

Chronométreur : COMBRISSON Gérard 06.72.17.23.85

# **INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS**

Permanence:

Gymnase Serge Mésonès – avenue de la résistance 89000 Auxerre A partir de 8h30 dimanche 05 janvier

Les inscriptions pour les **participants français** doivent se faire via la plateforme FFC : <a href="https://www.ffc.fr/engagements-cyclo-cross/">https://www.ffc.fr/engagements-cyclo-cross/</a>

Les inscriptions devront se faire avant le jeudi 23 novembre 2023 – 20 h

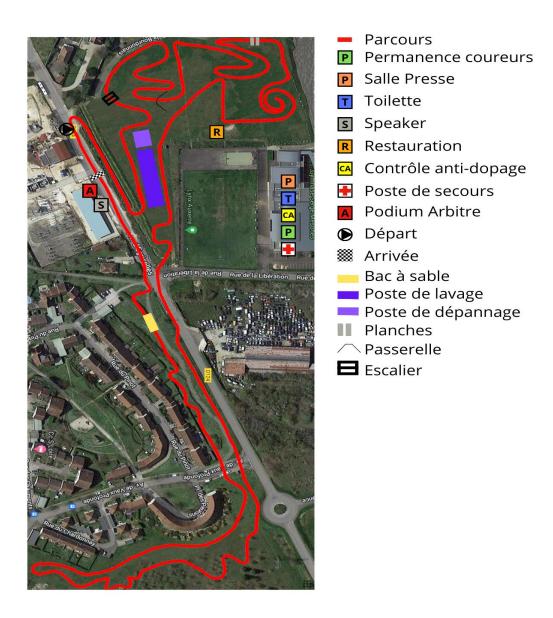
## Les catégories du Cyclo-cross Régional :

Ecole de vélo – (U7-U13) Minimes (U15) Cadets (U17) U19/U23, Hommes /femmes seniors hommes /femmes masters

# **PROGRAMME SPORTIF:**

	Appel	Départ	Durée
Entrainement – samedi 04/01	16h00>18h		
reconnaissance	9h00	10h00	Х
masters	9h50	10h00	40 min
U15	10h50	11h00	20 min
cvj		11h30	
reconnaissance	13h00/13h45		
U17 h	13h50	14h00	30 min
U17/elites Dames	13h50	14h01	40 min
U23/elites hommes	14h50	15h00	50 min
u19 hommes	14h50	15h01	40 min

## Parcours:



Poste de dépannage Poste de lavage

<u>∧</u> attention pas de bac à sable sur le circuit , escalier et passerelle au même endroit

# <u>Règlement</u>

#### **Article 1: Organisation**

Le Cyclo-Cross d'Auxerre est organisé par le Patronage Laïque Paul Bert en collaboration avec le Vélo Club d'Auxerre. Les épreuves régionales et internationales se déroulent le dimanche 05 janvier 2025 au complexe sportif Serge Mésonès – Auxerre (89000).

#### Article 2 : Type d'épreuve

championnat de bourgogne franche conte, respectant le cahier des charges ffc

#### Article 3 : Permanence et remise de dossards

La permanence se situe au gymnase serge Mésonès (voir plan circuits) La permanence Equipe est ouverte dès 8h30 le dimanche 05 janvier.

#### **Article 4: Parcours**

Le circuit à une distance totale de 2500 mètres. La ligne droite de départ mesure 150 mètres Le parcours comporte une section de deux planches et une passerelle et escalier

#### Article 5 : Poste de dépannage

Un poste de dépannage double est prévu. Il est situé au milieu du parcours. Des karchers sont à disposition pour le nettoyage du matériel.

#### **Article 6 : Entraînement**

Un créneau d'entraînement est prévu le samedi 04/01 de 16h15 à 17h30 ainsi que le dimanche 05/01 9h00 a 10h00 et de 13h00 a 14h00. En dehors de ces horaires, il est interdit d'emprunter le circuit. Le port du casque est obligatoire.

#### Article 7: Règle des 80%

La règle des 80% est , à l'appréciation du directeur de course.

#### **Article 8 : Antidopage**

Les règlements antidopage UCI (ou FFC) s'appliquent intégralement aux présentes épreuves. En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi en vigueur. Les opérations de contrôle médical s'effectuent, sous l'autorité de l'UCI (ou de la FFC) et les officiels désignés.

#### **Article 9: Protocole**

La cérémonie protocolaire se déroulera à 13h00 pour les cyclo-cross du matinl. Pour les cyclo-cross de l apres midi, sont attendus les 3 premiers des catégories à 16h15 au podium.